



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
Direction de l'Urbanisme
Monsieur Thibaut JOSSART
Directeur
Mont des Arts, 10-13
B - 1000 BRUXELLES

Réf. NOVA : 04/PFD/1795271 (corr. DU : Martial Resibois & Nancy Denayer)
Réf. CRMS : AA/MB/BXL40197_683_PU_Abords_Rues_Brucity

Bruxelles, le 22/12/2021

Annexe : //

Objet : BRUXELLES. Rues des Halles / de la Vierge Noire / de l'Evêque / du Marché au Poulet / des Augustins et une partie des abords de la Place Sainte-Catherine
Demande de permis d'urbanisme portant sur le réaménagement des abords du complexe 'Brucity' dans les rues des Halles de la Vierge Noire, de l'Evêque, du Marché au Poulet, des Augustins et de la Place Sainte-Catherine

Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre demande reçue le 29/11/2021, nous vous communiquons *les remarques* émises par notre Assemblée en sa séance du 15/12/2021.

Étendue de la protection

L'aire du projet est comprise dans plusieurs zones de protection : ZP de l'Hôtel Métropole (AG 28/02/2002), ZP de la première Centrale électrique de Bruxelles et de ses bureaux (AG 12/03/1998), ZP d'un ensemble de maisons traditionnelles (AG 19/07/2001), ZP du club de jazz 'l'Archiduc' (AG 03/03/2011) et la ZP du 'Greenwich' (AG du 29/06/2000). Plusieurs immeubles repris à l'inventaire donnent sur les voiries sujettes au projet. Un Orme d'Amérique ('ulmus americana') est repris sur la liste de sauvegarde des arbres, deux autres ont déjà été abattus. L'ensemble de la zone est compris en ZICHEE au PRAS.



Situation Brugis. En rouge le tracé de l'aire du projet.

1/3

Analyse de la demande

Ce projet s'inscrit dans le cadre du réaménagement et de requalification des espaces publics du centre. Il vise à assurer la continuité et l'uniformité des voiries autour du nouveau centre administratif de la Ville de Bruxelles (à l'emplacement de l'ancien 'Parking 58'), avec les aménagements des boulevards du Centre.



Emplacement, en pointillé, de l'ancien 'Parking 58' Démentèlement et fouilles archéologiques du 'Parking 58'. Images extraites du dossier de demande.

L'aménagement proposé s'inspire de celui des boulevards du Centre : de façade à façade de plain-pied, revêtements de sol de mêmes matériaux, zones de séjour, jardinières, plantation d'arbres en alignements réguliers (*Corylus colurna*, *Ginkgo biloba*, *Acer freemanii*, etc...), etc. Concernant les rues adjacentes (rues des Augustins, du Marché aux Poulets, de l'Evêque, des Poissonniers), il est prévu un traitement comparable.



- | | |
|---|--|
| Pavés platine en grès 14x14x8 <i>Platinekassteien uit grès 14x14x8</i> | Plantes basses <i>Lage beplanting</i> |
| Granit <i>Granit</i> | Dalles en pierre bleue 30 x 30 cm <i>Iegel blauwe harsteen dikte. 8cm</i> |
| Pavés de porphyre sciés <i>Gezaagd porfierkassteien</i> | Dalles en béton 30 x 30 cm <i>Betonstraatsteen 30 x 30 cm</i> |
| Pierre bleue bouchardée ép. 12 cm <i>Gebikt blauwe harsteen dikte. 12 cm</i> | Béton ocre 25 cm <i>OkersBeton 25 cm</i> |
| Béton gris forcé <i>Donkergrijs beton</i> | |

Aménagement projeté. Extrait du dossier.



Coupes d'aménagement de voiries planifiées Images extraites du dossier.

Avis

Dans le cadre précis de cette nouvelle demande, considérant que le périmètre du projet ne comprend pas de voiries historiques préservées et que les réaménagements prévus n'auront pas d'impact sur les biens classés se trouvant aux abords, la CRMS peut souscrire au principe d'agir dans la continuité des aménagements déjà réalisés pour les autres voiries du centre. Elle rappelle cependant que, dès 2015, à l'occasion du projet du réaménagement des boulevards du Centre, elle avait plutôt invité à conserver et valoriser les paysages urbains historiques du centre-ville. Mais elle n'a pas été suivie, et ceux-ci ont été remplacés par de nouvelles formes urbaines : plain-pied, jardinières, multiplication des matériaux, etc.... De manière générale, la CRMS remarque que, dans la majeure partie des projets d'espace public, la dimension patrimoniale de la voirie n'est quasi pas prise en compte. Petit à petit, les paysages urbains historiques disparaissent... Elle alerte les aménageurs sur ce constat. Il convient, dans des quartiers à valeur patrimoniale, de mieux inscrire les projets d'aménagement, de transformation ou de construction dans le respect des compositions paysagères et urbanistiques existantes. La CRMS souligne dans tous les cas qu'il est essentiel d'assurer un suivi archéologique lors des travaux étant donné le grand intérêt scientifique des découvertes des fouilles à l'emplacement de l'ancien Parking 58.



Vue actuelle de la Rue de la Vierge Noire



Vue actuelle de la Rue des Halles



Vue actuelle vers la Place Sainte Catherine

Images ©Google Street View

A propos des arbres sauvegardés, la CRMS ne peut que regretter l'abattage de deux de ces arbres et étant donné l'état du troisième arbre, fortement penché sur la voirie, la CRMS ne s'oppose pas à son abattage.



Vue des arbres en mai 2018



Vues des arbres en mars 2021

© Google Street View

Une évaluation de la bonne tenue des nouveaux aménagements de l'ensemble des tronçons et de la pertinence des options retenues (tracé, matériaux, plantations, mobilier, etc.) s'imposera de toute évidence d'ici quelques années.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. à : mresisbois@urban.brussels ; jdenayer@urban.brussels ; jvandersmissen@urban.brussels ; restauration@urban.brussels ; avis.advises@urban.brussels ; cvandersmissen@urban.brussels ; mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; espacepublic@urban.brussels ; opp.patrimoine@brucity.be ;